

REPUBLIQUE FRANÇAISE
HERAULTRéception par le préfet : 10/01/2025
Affichage : 10/01/2025**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CCAS DE LUNEL-VIEL N° 09/2024****Nombre de membres :**

Afférents au Conseil d'Administration : 11

En exercice : 11

SEANCE DU 19 DÉCEMBRE 2024DATE DE LA CONVOCATION : 13 décembre 2024DATE D'AFFICHAGE : 13 décembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le dix-neuf décembre à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de monsieur Fabrice Fenoy.

PRESENTS : M. FENOY – Mme FROIDURE – Mme MOUSSU – Mme MONGRAIN – Mme FLOCH – Mme GRANDGONNET – Mme GARCIA

ABSENTS EXCUSÉS : Mme BOUABDALLAH – Mme DEFAUX – M. CHAZALLET – M. VADELL

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme FROIDURE

OBJET : BILAN DES AIDES ET SECOURS ATTRIBUES AUX FAMILLES EN DIFFICULTE EN 2024

Rapporteur : Sylvie FROIDURE

Madame FROIDURE présente le bilan des aides et secours attribués au cours de l'année 2024.

Le montant total des aides accordées, non remboursable s'élève à 203,85 €. Aucune aide remboursable n'a été accordée.

Le détail figurant sur le tableau, ci-après annexé, précise le montant des aides accordées, la part prise en charge par le CCAS, la part remboursée par les bénéficiaires.

Il est envisagé le versement d'une aide financière avant la fin d'année à une famille sinistrée de la commune. Le dossier est en cours de constitution.

Madame la Vice-Présidente, demande au Conseil d'Administration de prendre acte du bilan.

CCAS DE LUNEL VIEL - ANNEE 2024 - RECAPITULATION AIDES ET SECOURS ATTRIBUES				
NATURE AIDE/SECOURS	DATE	MONTANT TOTAL AIDE ACCORDEE	MONTANT AIDE PRIS EN CHARGE PAR CCAS (Part non Remboursable)	MONTANT AIDE REMBOURSEE PAR BENEFICIAIRE (Part remboursable)
Aides	17/01/2024	203,85 €	203,85 €	0,00 €
Total année 2024		203,85 €	203,85 €	0,00 €
			203,85 €	

Le conseil d'administration du CCAS, ayant oui l'exposé de monsieur Froidure, et après en avoir délibéré, **prend acte à l'unanimité** du bilan des aides et secours attribués aux familles en difficulté en 2024.

Ainsi délibéré et ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait conforme.

Le Président
Fabrice Fenoy



La Secrétaire
Sylvie Froidure

